

Numéro 908
PRIX: 1 euro

OCTOBRE / NOVEMBRE 2019

UD NORD

LE 5 DECEMBRE
ENTRONS MASSIVEMENT
DANS LA GRÈVE !



Page 11

43^e Congrès
Candidatures
C.E et C.F.C

RIP ADP

Pages 8 et 9

C43^e Congrès
4-5-6 Décembre 2019
Dunkerque Bât. L'Avenir

nord
59
la
cgt
union départementale



La Macif vous assure, le saviez-vous ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants. C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les organisations syndicales font confiance à la Macif depuis plus de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants.

Pourquoi pas vous ?



**Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.
Contactez-nous : partenariat@macif.fr**



Essentiel pour moi

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.

MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue de Pied-de-Fond 79000 Niort.



Pascal BLINDAL
Secrétaire adjoint
Espace revendicatif

CHACUN DEVRA PRENDRE SES RESPONSABILITES

Pour l'Union départementale CGT du Nord l'heure n'est plus au dialogue social, mais à la confrontation. L'heure n'est plus aux discussions de chapelles mais à l'unité. L'unité de notre camp.

D'ailleurs, apeuré par notre réaction et cette unité des travailleurs qu'il redoute, apeuré par le vent de colère qui souffle de plus en plus fort, Macron veut repousser la mise en place de la réforme des retraites après les municipales et donne des gages au fascisme en s'étalant à la une de « Valeurs actuelles ». Mais il ne s'agit plus seulement des retraites. C'est tout un ensemble de revendications qui s'exprime chaque jour avec plus de force.

C'est pourquoi il ne faut pas attendre. Nous devons imposer notre propre agenda et notre propre rythme ! C'est maintenant, avant les élections, que nous devons gagner cette bataille. Et pour cela chacun devra prendre ses responsabilités. Car une barricade ne possède que deux côtés.

Construisons la grève à partir du 5 décembre, dans les entreprises, dans les services, dans les administrations et sur les lieux d'étude. Provoquons des assemblées générales, organisons des collectifs locaux, départementaux... de travailleurs, ouverts à tous, avec ou sans emploi, avec ou sans papier, actifs ou retraités, étudiants, jeunes, précaires ou non : chacun doit y trouver sa place. Avec ou sans gilet. Construisons l'unité nécessaire de notre camp.

Entrons dans la grève, dans la manifestation, dans l'action contre la réforme des retraites et la diminution des pensions, contre la réforme de la fonction publique, contre la précarisation de tous les travailleurs, contre les discriminations de toute sorte, contre les délocalisations, contre la mort de notre industrie et contre les plans de licenciement qui fleurissent partout et en annoncent d'autres encore plus durs. Entrons dans la grève, dans la manifestation et dans l'action pour la hausse générale des salaires, pour la baisse du temps de travail, pour l'amélioration de nos conditions de travail et de vie, pour l'égalité salariale Hommes/femmes, pour un système de retraite par répartition fondé sur la solidarité intergénérationnelle, pour une sécurité sociale financée à 100% par les cotisations, pour la nationalisation des grands moyens de production

...

Une défaite du gouvernement dans cette bataille ouvrirait la voie à une victoire plus large et durable. Sans compromis, sans compromission. Alors plus un pas en arrière ! Faisons bloc contre la politique de Macron et du MEDEF parce qu'unis au service de nos intérêts de classe l'avenir nous appartient.

SOMMAIRE

Edito	Page 3
Info luttes	Pages 4 - 5
Info	Page 6 - 7
Espace revendicatif	8 - 9 - 10
UGICT	Page 11
Candidatures C.E et C.F.C	Page 12
Culture	Page 13
U.S.R	Page 14
Agenda	Page 15

Dépôt légal à parution **OCTOBRE /NOVEMBRE 2019– mensuel** Commission paritaire 02245921
 Directeur de la publication : David **ROTOLO** 254, Boulevard de l'Usine 59030 LILLE Cedex com@cgt59.fr

03.20.62.11.62 contact@cgt59.fr www.cgt59.fr **UD CGT NORD**

Impression : KAPPA Communication 79 Rue Winston Churchill 59160 Lomme

DUMORTIER TOURCOING

Après six jours de grève, la direction de DUMORTIER cède face à la mobilisation unitaire des salariés.



Après six jours de grève, les salariés de DUMORTIER à Tourcoing, obtiennent satisfaction à leurs revendications.

- 7 Embauches d'intérimaires.
- Une prime exceptionnelle de 900 euros.
- Une requalification de l'ensemble du personnel ouvrier avec une rétroactivité de un an, ce qui signifie une revalorisation des salaires (augmentation du taux horaire) ce qui induit une augmentation des salaires de 100 euros en moyenne.
- Des primes et aménagements de poste pour les travailleurs âgés.

CONFORAMA DOUAI

Jours de fractionnement:

CONFORAMA DOUAI condamné par le tribunal des prud'hommes de DOUAI.



Les jours de fractionnement ont toujours fait l'objet de controverse dans les entreprises du commerce.

Dans la plupart de ces entreprises, les directions refusent l'attribution de ces jours de congés supplémentaires lorsque le congé principal est fractionné à l'initiative du salarié.

Le 14 octobre 2019, le tribunal des Prud'hommes de Douai a donné raison à la CGT Conforama : Les jours de fractionnement doivent être attribués aux salariés dont le congé principal est fractionné, peu importe qu'il soit fractionné par la direction ou par le salarié.

En décembre 2018, un élu CE/DP et délégué syndical CGT au magasin de Douai et le syndicat CGT Conforama Nord Pas de Calais, déposent un recours au tribunal des prud'hommes de Douai pour l'application des jours de fractionnement dans l'entreprise.

La juridiction des Prud'hommes de Douai a rendu son verdict et condamné la société Conforama à verser les sommes de :

- **149€67 correspondant aux 2 jours de fractionnement**
- **14€96 au titre des congés payés afférents**
- **1000€ et 500€ au titre de dommages et intérêts en réparation des préjudices subis**
- **1500€ au titre de l'article 700 du code de procédure civile**
- **Et condamne la société Conforama aux dépens**

Une belle victoire pour la CGT Conforama dans son combat quotidien pour la défense des salariés et plus largement pour l'ensemble des salariés du commerce !

Mobilisations à la POSTE dans le département.

Les métiers de la distribution à La Poste sont en pleine évolution, et comment ! Dans une volonté de repenser la livraison du courrier, l'entreprise a mis en place des " incontournables " qui, en plus d'amener un changement de vie des facteurs, détruirait les métiers du courrier. Mais les agents ne sont pas dupes, La Poste a clairement décidé de tuer le service public postal en même temps que de faire de l'argent sur le dos des postiers.

Depuis le début de l'année 2019, partout en France, les luttes se multiplient (plus de 80 à l'heure actuelle). Notre département n'est pas en reste. Après une première journée, le 24 juin 2019, et à l'initiative de la CGT, l'intersyndicale construite avec SUD PTT, la CFDT et la CFTC, appelait à la mobilisation des facteurs.



Dechy : 1 semaine de grève jour et nuit à partir du 16 septembre, blocage du centre de distribution afin d'empêcher le déménagement. Les salariés ont gagné une médiation avec l'inspection du travail et la direction de La Poste. Une action en justice pour entrave au CHSCT est également en cours.



Roubaix : La lutte de Roubaix fut la plus dure de la période, par sa longueur (15 jours de grève) et les difficultés rencontrées dans les négociations. La Poste a décidé d'appliquer sa stratégie de destruction du métier de facteurs (séparation des tâches, distribution sur la journée entière etc.). La Poste a fini par craquer et les agents ont gagné 8 cdsisations et le recul du 100% tournées sacoches (tournées avec uniquement de la distribution de courrier pendant 6 ou 7h jusque tard dans la journée).



Vieux-Condé : La large mobilisation du 23 septembre a permis la construction d'un scénario avec un samedi sur deux en repos pour les îlots d'Onnaing et Crespin et d'un scénario sans coupure méridienne le samedi pour Vieux Condé.



Lomme-Lambersart : Les salariés ont gagné sur leur principale revendication : le maintien des 20 minutes de pause payée et ainsi maintenir un équilibre vie privée - vie professionnelle.



Maubeuge : Après 3 jours et 2 nuits de mobilisation, les facteurs ont gagné le maintien de leur régime de travail actuel et donc la non mise en place de la coupure méridienne, le maintien de la tournée classique du facteur (préparation ET distribution par la même personne, le matin). Pour l'îlot de Fourmies, les agents ont gagné tous les samedis en repos.

Toutes ces luttes montrent qu'il est possible de faire reculer La Poste sur ces projets néfastes pour les facteurs et donnent de belles perspectives pour se battre pour un véritable service public postal de proximité et l'amélioration des conditions de travail de tous les salariés.



**Il était fier de lutter,
il était fier d'être à la CGT.**

David WAEGEMACKER

C'est avec une immense tristesse que nous avons appris le décès de notre camarade et ami, Secrétaire Général de l'UL CGT d'Armentières et membre de la commission exécutive de l'Union Départementale du Nord .

Nous présentons à Nathalie sa femme, sa famille et ses proches nos sincères condoléances et nous nous associons à leur douleur.

Un mouvement de Masse le 5 décembre.

Une large masse de la population est en colère, les travailleurs, avec ou sans emploi, les jeunes et les retraités rejettent massivement ce gouvernement au service des riches qui stigmatise les 5 milliards de déficit de la Sécurité sociale mais se félicite des 50 milliards volés aux salariés et versés à une poignée d'actionnaires. La bataille est déjà engagée. Etape après étape, l'unité est en train de se forger et les travailleurs commencent à faire masse.

C'est aussi en masse que nous espérons rencontrer les syndicats au 43^{ème} congrès de leur Union départementale.

Il sera proposé au vote des congressistes de suspendre nos travaux afin de rejoindre en masse la manifestation dunkerquoise à 16 Heures devant la Gare.

Le 5 décembre entrons massivement dans la grève pour la défense de notre système de retraite et contre un gouvernement au service de l'enrichissement d'une minorité par l'appauvrissement du plus grand nombre. En grève **MAS-SIVE** partout, sur tous les territoires, dans toutes les entreprises et les services le 5 décembre et en MASSE à la

**MANIFESTATION
REGIONALE
A LILLE
PORTE DE PARIS
14H30**

Assemblée générale des sections syndicales de la fédération commerce, services, distribution.

Parce qu'ensemble, on est plus forts !!

L'assemblée générale du commerce, services et distribution s'est déroulée le 20 septembre 2019.

Lors de cette réunion, il a été question du CFN, du 43ème congrès de l'Union départementale des revendications spécifiques à la profession ainsi que les luttes à mener sur les conditions de travail, contre le travail du dimanche et les heures de nuit.

Les syndiqués du commerce représentent 2553 de nos syndiqué.e.s, soit la 4ème profession de notre département. Bien souvent, ce sont des syndiqué.e.s dit isolé.e.s dues au turn-over dans le commerce.

C'est pourquoi, Fédération du commerce et Union Départementale ont travaillé main dans la main pour créer un syndicat départemental du commerce, distribution et services.

Cette création va permettre aux syndiqué.e.s individuel.le.s du commerce de s'unir et de revendiquer ensemble car trop souvent pour les syndiqué.e.s isolées le seul contact avec la CGT c'est la cotisation.

Le bureau est composé de :

- Maximilien BLANQUET, secrétaire général,
- Yanis DUMON, secrétaire général adjoint,
- Chantal FARINEAUX trésorière.

Félicitations aux camarades !



28 Septembre : Assemblée Générale des assistantes maternelles.



Les assistantes maternelles, qui sont au nombre de 20000 dans notre département, sont souvent isolées et souvent livrées à elles-mêmes.

Depuis le début de l'année, suite au mouvement des « gilets roses », les assistantes maternelles du département se sont réunies à la bourse du travail pour discuter et échanger sur la lutte à mener pour garder l'ARE (Aide au Retour à l'Emploi) quand elles perdent un contrat.

Le syndicat des assistantes maternelles du Nord existait déjà mais faute d'animatrice il était à l'abandon depuis quelques années.

Lors du mouvement des « gilets roses » l'Union Départementale CGT du NORD, avec la Fédération commerce et services, les a réunies afin qu'elles se rencontrent, discutent de leurs difficultés.

Nous leur avons apporté une aide, nous les avons informées au quotidien sur leurs droits et nous les avons organisées car « ensemble, on est plus fortes ».

Nous avons été à leurs côtés en les aidant aussi d'un point de vue logistique (banderole, tracts, salle...) et revendicatif.

C'est donc tout naturellement que de l'Assemblée générale du samedi 12 octobre 2019, le syndicat des assistantes maternelles du Nord a retrouvé une équipe pour l'animer, avec **Sabrina DANAPPE** comme secrétaire générale du syndicat, **Otilla Vendeville** comme trésorière et **Lydie Grébert** comme trésorière adjointe.

Il va de soi que l'Union Départementale restera à leurs côtés pour les aider à remettre en activité le syndicat des assistantes maternelles du Nord.

Le Referendum d'Initiative Populaire A.D.P C'est quoi ? Comment ?



Dans le cadre de son projet de Loi Pacte au plus grand bénéfice du patronat, le Président de la République et son gouvernement ont annoncé la privatisation des aéroports parisiens (AdP) et de la Française des jeux (Fdj). Infrastructures publiques destinées à des missions de service public, la privatisation des deux aéroports est inadmissible et a généré une réaction syndicale immédiate de la CGT.

Le référendum d'initiative partagée destiné à soutenir la « Proposition de Loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris » a été initié et porté par la CGT auprès des député.e.s pendant de longs mois.

Cette démarche a été entendue par la représentation nationale, et 248 parlementaires, de tous bords, ont signé une proposition de loi demandant l'organisation d'un référendum d'initiative partagée (RIP) sur le sujet ; proposition de Loi qui a été validée par le Conseil Constitutionnel.

Cette procédure de référendum est une première en France. Elle traduit la perception générale que cette privatisation d'aéroport de Paris est contestable et contestée, et l'attachement de nos concitoyen.ne.s aux services publics !

Si la procédure est engagée, il reste toutefois de nombreuses étapes à franchir avant l'organisation d'un référendum.

Il nous faut ainsi maintenant parvenir à réunir plus de 4,7 millions de signatures de soutien, représentant plus de 10% des inscrits sur les listes électorales.

A l'origine de cette initiative, la CGT ne peut prendre cette activité revendicative à la légère.

Toutes nos structures sont appelées à se saisir de cette occasion pour rencontrer les salarié-e-s et les citoyen-ne-s, et engager le débat avec eux sur l'avenir des services publics et la propriété des grandes infrastructures.

Il s'agit d'une action qui met en relief le coût du capital et replace les biens communs au cœur du débat public.

Nous avons donc jusqu'au 12 mars pour réaliser cet objectif, et faire reculer un gouvernement à la solde de la technocratie financière.

Modalités de dépôt de soutien :

- L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur le site https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours par ses propres moyens (ex : ordinateur, smartphone, tablette, etc).
- L'électeur dépose son soutien à la proposition de loi référendaire sur ce site internet via des points d'accès situés dans la commune la plus peuplée de chaque canton ou au niveau d'une circonscription administrative équivalente dans les consulats.
- L'électeur fait enregistrer électroniquement son soutien présenté sur papier par un agent de la commune la plus peuplée de chaque canton ou par un agent du consulat. Les électeurs ne disposant ni d'une carte nationale d'identité ni d'un passeport ne peuvent être identifiés directement sur le site internet et doivent obligatoirement déposer leur soutien selon cette modalité.

Le Referendum d'Initiative Populaire A.D.P : La démarche revendicative CGT.



Ce dossier doit être placé dans la triple perspective :

- De défense et de développement des services publics et d'appropriation collective des moyens de leur production.
- De lutte contre le coût du capital qui transfère la valeur créée vers la sphère privée, et plus particulièrement vers le monde financier.
- De contribuer à notre activité générale dans le cadre d'une convergence revendicative et de lutte, qui reste encore à construire, dans le cadre du calendrier confédéral décidé lors du CCN de juin 2019.

Deux angles d'attaque doivent être envisagés : La signature de l'ensemble de nos adhérents et de leurs proches, au niveau professionnel et familial, et la signature plus large des salarié-e-s et citoyen-ne-s que nous devons aller solliciter lors d'opérations spécifiques.

L'ensemble de nos structures doit se mobiliser (syndicats, sections, Unions Locales et professionnelles) lors d'initiatives ciblées et cohérentes avec le sujet du développement des services publics (mise en concession des réseaux routiers et de certaines parties du réseau ferroviaire, privatisation rampante des services hospitaliers, réforme de l'énergie, fermeture des trésoreries, privatisation des gares SNCF...).

Consciente de l'importance du dossier, l'Union Départementale des Syndicats du Nord a mis en place une démarche spécifique pour encadrer le dispositif et demande aux Unions Locales de désigner un référent pour cette action, et de multiplier les initiatives en lien avec

l'espace revendicatif de l'UD59.

Le matériel dédié est abondant et disponible ; il nous faut maintenant le mettre à disposition des salarié-e-s et de la population !



**UN HOLD-UP MACRON DE PLUS
ENTRE AMIS... ON NE SE FOUT
PLUS DE LA GUEULE DES GENS... ON LEUR MONTRE
COMMENT ON FAIT...**



Attaque contre les locaux

Après la tentative d'expulsion de l'Union locale CGT de Montauban en mai, mandatées par la préfecture de l'Ariège sur demande du maire PS, les forces de l'ordre ont pénétré dans les locaux de l'Union locale CGT de Foix et emporté l'ensemble du mobilier.

C'est sans avoir été prévenus, au petit matin, que les syndicalistes ont appris leur expulsion.

L'Union départementale CGT de l'Ariège a raison de déclarer « **qu'il s'agit d'une volonté déterminée de porter un coup fatal à notre forme de syndicalisme, et notamment à sa dimension interprofessionnelle, car identifiée comme la seule capable de conquêtes sur de grands enjeux.** »



Attaque contre les hommes

Après la sortie, fin mars, d'un député LREM réclamant la dissolution de l'Union départementale CGT des Bouches du Rhône, après les attaques contre nos camarades tant à Douai (Yves et Jean-Marie poursuivi par le maire de Roost-Warendin) qu'à Maubeuge (Nadia harcelée par la direction de Nefrocare), le secrétaire général de l'UD CGT de Seine Saint Denis (Hervé Ossant) a été violemment interpellé. Lorsqu'un ministre se déplace : pas question d'exprimer son mécontentement.

Nous sommes en pleine période de répression comme le démontre le comportement des forces de l'ordre lors des manifestations. Quelle chance de n'être ni en Russie, ni à Hong Kong. Il est vrai qu'ici, en France, dans le pays des droits de l'Homme la police ne gaze pas, ne mutile pas, n'éborgne pas.



Des gages au fascisme

Apeuré, face à au mouvement social qui s'amplifie, face à la contestation qui monte de partout, Macron le démocrate, donne des gages au fascisme et s'étale en une de « Valeurs actuelles »

C'est le message d'un gouvernement aux abois face à la crainte d'un mouvement social de grande ampleur.

**Le 5 décembre : ne le décevons pas !
Le 6 confirmons !**

Renforcer notre présence et notre activité...

Dans le cadre des objectifs fixés par le dernier Congrès de notre Union Départementale, il avait été décidé de relancer la Commission départementale UGICT afin de renforcer notre présence et notre activité vers ces catégories.

Deux réunions se sont tenues en 2018, qui avaient fait apparaître une présence de la CGT très hétérogène, en termes d'implantation et d'activité, tant géographiquement que professionnellement, chez les Ingénieurs Cadres Techniciens Agents de Maîtrise (ICTAM).

Cette hétérogénéité gêne considérablement notre activité revendicative et l'efficacité de nos luttes, dans un contexte global où l'enjeu de leur convergence devient essentiel. Elle intervient également directement sur notre niveau de représentativité ; dimension qui n'est pas sans conséquence pour l'ensemble de la CGT.

Etat des lieux :

- Au regard des éléments repris par l'INSEE et les déclarations officielles de résultats lors des élections professionnelles avant 2017, nous avons une idée plus précise de la composition du salariat sur le département.
- Ainsi sur le périmètre des CSE pour les entreprises du privé, plus de 44% des salariés sont des 2^e et 3^e collèges, Sur l'ensemble du salariat (public et privé dont TPE), la proportion d'ICTAM est de 41,9%.
- En termes de répartition géographique, plus de 1 ICTAM sur 2 travaille sur le périmètre de la MEL. Pour la même catégorie de personnel, la proportion est de 12% sur l'arrondissement de Dunkerque, 11% sur celui de Valenciennes et 8 % sur celui de Douai.
- En termes d'audience, si la CGT est 1^{ere} organisation syndicale avec 32% de représentativité sur le périmètre des entreprises privées (hors TPE), elle est 2^e OS au 2^e collège avec 19% et 5^e OS avec 7% au 3^e collège. Mais surtout, sur le même périmètre de CSE, c'est près d'un ICTAM sur 2 qui ne peuvent pas voter pour la CGT car il n'y a pas de listes sur lesquelles ils pourraient porter leur voix !
- En termes d'adhésion, 3742 ICTAM sont syndiqués sur le département du Nord ; chiffres qu'il nous faut préciser au niveau de chaque Union Locale ; tant les écarts entre les éléments COGITIEL et COGETISE sont présents !
- 44% de nos syndiqués de ces catégories le sont à l'UL de Lille ; zone de forte concentration d'ICTAM sur le département.

- Les secteurs professionnels regroupant le plus d'adhérents des 2^e et 3^e collèges sont la Santé, les Services Publics, les Métaux, la FNME, la Chimie et les Cheminots.

Fort de ce constat en termes d'adhésion et de d'audience, la direction de notre Union Départementale CGT a décidé de poursuivre le travail d'orga sur deux axes.

Le premier sur la mise à jour de nos fichiers COGITIEL et COGETISE en aidant nos structures pour réaliser celle-ci.

Le second en effectuant un travail d'état des lieux, d'analyse et de détermination de cibles avec 4 ou 5 Unions Locales directement concernées par la dimension ICTAM, en lieu avec les Unions Professionnelles, leurs UFICT et l'UGICT nationale.

Au regard de l'évolution de la composition du salariat et des structures de production, ce travail de renforcement et d'augmentation de notre audience est une priorité pour faire de la CGT la 1^{ère} Organisation Syndicale du pays.



**UN CADRE
DOIT AIMER
SON TRAVAIL.**

**SOIRS ET
WEEK-ENDS
COMPRIS.**

**CADRES,
RÉAGISSONS !**

Candidatures CE et CFC

NOM	PRENOM	Syndicat	U.L	FD	NOM	PRENOM	Syndicat	U.L	FD
C.E					C.E				
ALLAM	OMAR	Local Metaux	LILLE	METAUX	LEHOUC	MARC	SDIS	MAU-BEUGE	SERV PUB
ALLEM	MOUSSA	SNASS DRJSCS	LILLE	UFSE	LENGLET SIX	MARIE	APRIA RSA	LILLE	FSBA
ALLONCIUS	PAUL	Primark section UL	LILLE	COMMERCE	MASQUELIN	ERIC	UFICT Energie Nord	LILLE	FNME
AUFAURE	FRANCK	NIDAPLAST	VALENCIENNES	CHIMIE	MASSE	JEAN MARIE	Finances publiques	CAMBRAI	FINANCES
BEN	DOMINIQUE	Mines Energie	DOUAI	FNME	MATHOREL	LAURENT	Territoriaux	VALENCIENNES	SERV
BERNABE	NICOLE	CHRU	LILLE	SANTE	MEEGENS	SAMUEL	Educ Action	TOUR-	FERC
BERTRAND	BENEDICTE	Territoriaux Mairie	ONNAING	SERV PUB	NIANG	ELHADJI	SAMSIC section UL	LILLE	COMMERCE
BLAINPAIN	ROLAND	Leclerc	ST AMAND	COMMERCE	NSIMUNDELE	ANGE	Local métaux	SECLIN	METAUX
BLANQUET	MAXIMILIEN	Pro à Pro section UL	DOUAI	COMMERCE	ONG	ALEXANDRE	INSEE	LILLE	FINANCES
BLINDAL	PASCAL	Educ Action Nord	ARMEN-TIERES	FERC	PECQUEUR	ERIC	Toyota	ONNAING	METAUX
BONNINGUES	BRIGITTE	CAF du Nord	LILLE	ORG SO-CIAUX	PORAT	ALAIN	Local métaux	VALENCIENNES	METAUX
BOSSEMAN	ISABELLE	SMICT CHRU	LILLE	SANTE	PRINGUEZ	VALERIE	Local commerce	ROUBAIX	COMMERCE
BOURSE	JEAN FRANCOIS	SMICT CHRU	LILLE	SANTE	QUIGNON	YVES	Mines Energie	DOUAI	FNME
BOUVIER	LUDOVIC	PSA Sevelnord	DENAIN	METAUX	RATIER	JEAN PIERRE	FAPT 59	LILLE	FAPT
CALVARIO	BENJAMIN	SDIS	LILLE	SERV PUB	ROSE	PHILIPPE	FILPAC retraités	LILLE	FILPAC
CARLIER	JEAN FRANCOIS	Mines Energie	DOUAI	FNME	ROTOLO	DAVID	Cheminots	DOUAI	CHEMINOTS
CHEBOUT	HAMID	USPAOC L. Lagrange	LILLE	SPECTACLE	RUCKEBUSCH	BENOIT	Université	LILLE	FERC
CHIGRI	BOUGEMAA	SCA Peaudouce	HALLUIN	THC	SAUTIER	CHRISTOPHE	Territoriaux	VALENCIENNES	SERV PUB
CROQUEFER	FRANCOIS	COPENOR	DUN-KERQUE	CHIMIE	STAELENS	JEAN LOUP	FILPAC retraités	LILLE	FILPAC
DE VEYLDER	QUENTIN	SDIS	LILLE	SERV PUB	SZABO	PASCAL	CPAM Lille Douai	DOUAI	ORG SO-CIAUX
DECAUDIN	BETTY	CAF du Nord	LILLE	ORG SO-CIAUX	TETAERT	HUGUES	SDIS	ROUBAIX	SERV PUB
DELESCAUT	JEAN PAUL	CHV section	VALENCIENNES	SANTE	VANDEVILLE	EMILE	Finances pu-	VALENCIENNES	FI-
DIAGNE	ROLAND	Educ Action Nord	LILLE	FERC	VEIGNIE	CHRISTELLE	Territoriaux Mairie	DUN-KERQUE	SERV PUB
DOURS	JEREMY	SDIS	TOURCOING	SERV PUB	VERBEKE	STEPHANE	Partenord Habitat	LILLE	SERV PUB
DUTILLY	VALERIE	FAPT 59	SECLIN	FAPT	VERGUETHE	LUDOVIC	Soleil bleu	COMINES	SANTE
DYSON	ERIC	FAPT 59	AULNOYE	FAPT	WACSIN	HENRY	Cheminots	DOUAI	CHEMINOTS
ESTAGER	YVES	Terr. Com. urbaine	LILLE	SERV PUB	WATTELLE	MATHIAS	Finances publiques	LILLE	FINANCES
FARINEAUX	CHANTAL	JD Sport section UL	LILLE	COMMERCE	C.F.C				
FUTHAZAR	GEROME	Local Metaux	SECLIN	METAUX					
GRUNDT	VALERIE	Decathlon	ARMEN-TIERES	COM-	CLASSE	KARINE	CH	DOUAI	SANTE
HEEMS	PAUL	Terr. Conseil dép.	LILLE	SERV PUB	DELANNOY	JEAN MARIE	Territoriaux Mairie	DOUAI	SERV PUB
HENON	MURIEL	FAPT 59	AULNOYE	FAPT	DEPLANQUE	GILLES	Retraités interpro	DUN-KERQUE	UCR
HERREWYN	FREDERIC	CHRU	LILLE	SANTE	DUBOIS	VERONIQUE	Peaudouce	HALLUIN	THC
JOURDAIN	PATRICK	Meubles De-	ARMEN-TIERES	CONSTRUCTION	HAUTEFEUIL	MARIA	Decathlon	ARMEN-	COM-



L'Institut d'Histoire Sociale CGT du Douaisis et Environs, mène une activité très importante, pour que la grève patriotique des mineurs de mai/juin 1941 ainsi que celle qui suivie, de l'automne 1948, ne tombent pas dans l'abîme de l'oubli.

Par son ampleur, la grève de mai/juin 1941, est l'un des premiers actes de résistance à l'occupant. L'économie de guerre allemande a été fortement touchée : près de 500 000 tonnes de charbon ont été perdues. Le Parti communiste clandestin*, à l'origine de ce mouvement, est dès lors perçu par les Allemands comme un ennemi à abattre.

Cette grève des mineurs sera féroce réprimée par la gestapo et la police vichyste. 500 d'entre-deux sont arrêtés, la grande partie est déportée aux camps de Sachsenhausen (Allemagne) après un passage à la forteresse de Huy en Belgique. La moitié d'entre-deux n'ont pas vu la libération. D'autres restés en France seront fusillés.

François Mauriac affirmera : « Seule, dans sa masse, la classe ouvrière est restée fidèle à la patrie profanée ».

Cette grève reste trop méconnue, ignorée des milieux gouvernementaux, ignorée des manuels scolaires alors que ce mouvement a été le plus important sous l'occupation avant le déclenchement de la grève générale d'août 1944. Nous pensons qu'elle devrait intégrer les formations syndicales.

La lutte dans les puits ne cessera pas de toute l'occupation, elle se poursuivra après la libération avec la bataille de la production condition première pour booster l'économie nationale et sine qua non, pour relancer l'industrie.

C'est par reconnaissance nationale que, le mineur s'est vu sacré « Sauveur du Pays », « Premier Ouvrier de France ». Il sera doté d'un statut, d'un régime spécial de Sécurité Sociale, les houillères seront été nationalisées...

Mais à l'automne 1948, les scandaleux décrets du ministre socialiste, Lacoste, remettront en cause leurs acquis sociaux.

La grève est, alors inévitable. Elle est votée par une large majorité de mineurs dans un référendum à bulletin secret.

Après avoir été confrontés à l'acharnement des compagnies minières, du gouvernement de collaboration de Vichy, de la gestapo, de l'occupant nazi les mineurs sont dès lors, confrontés à celle du gouvernement d'après-guerre et de son ministre socialiste de l'intérieur, Jules Moch, qui mobilisera 60.000 hommes, avec le soutien de l'armée qui déploiera un important dispositif répressif, avec l'usage massif de blindés qui se déploieront jusque dans les corons .

Au travers cette répression contre les mineurs, c'est le syndicalisme de classe, c'est la CGT qui sera visée et ce, dans la perspective d'une troisième guerre mondiale. Il fallait dans cette perspective mâter la classe ouvrière française et s'en prendre en premier lieu, à ses meilleurs éléments.

Elle restera la plus réprimée de toutes les grèves en France du 20^{ème} siècle : 6 morts, de nombreux blessés, plusieurs milliers d'arrestations ou de licenciement, au total, 2783 condamnations, 2783, licenciements dont 117 militants de la CGT. Pour d'autres, tout s'écroule : Ils auront deux jours pour déguerpir des Houillères, perdant salaire, logement avec chauffage ou encore le bénéfice du médecin gratuit. Consigne est donnée aux autres mineurs de ne pas loger les bannis. Pression est faite, également, sur les entreprises alentours de ne pas les embaucher. Sans boulot ni espoir, certains se réfugient dans leur famille. D'autres, marqués au fer rouge, vivent dans des abris de fortune et doivent quitter la région. Les héros de la guerre, au corps sacrifié à la silicose, se retrouvent ennemis de la patrie. Parmi eux, des résistants, des communistes, des FFI, des anciens déportés, des ex-militaires décorés qui seront dégradés.

Il aura fallu 78 années de luttes, comme le rappelait récemment à Waziers, Norbert GILMEZ, pour obtenir la réhabilitation des mineurs grévistes de 1948, mais qui n'est que partielle. Nous projetons de mettre en débat d'agir avec l'IHS de Douai pour mener le combat avec nos camarades mineurs, pour une réelle réhabilitation allant jusqu'à la réparation complète, du préjudice moral subie et pourquoi pas l'instauration d'une journée nationale du souvenir.

****En 1939 Vichy dissout la CGT, la CFTC, le PCF est interdit. Ce dernier constitue les C.U.S.A. (comité d'unité syndicale d'action).***

Actifs et retraités mobilisés et dans l'action le 5 décembre 2019 !



C'est parce que les retraités sont directement concernés par la réforme qu'ils seront mobilisés en convergence avec les Actifs.

Les organisations nationales de retraités CGT, FO, FSU, UNIRS-Solidaires, FGR-FP, LSR et Ensemble&Solidaires-UNRPA se félicitent de l'appel à la grève interprofessionnelle le 5 décembre 2019, lancé par les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, et les organisations de jeunesse FIDL, MNL, UNL et UNEF.

De nombreuses fédérations syndicales et Unions départementales font maintenant écho à cet appel contre le projet de « réforme » de nos systèmes de retraite et la suppression de 42 régimes de base et complémentaires.

Les organisations nationales de retraités ci-dessus sont pleinement conscientes que le projet du gouvernement ne vise ni à réduire les inégalités, ni à garantir le niveau des pensions, ni à renforcer la solidarité entre les actifs et retraités.

Elles sont conscientes au contraire que la « réforme » ne vise qu'à réduire le montant total des retraites afin de respecter les directives européennes et que, en dépit des affirmations du gouvernement, les retraités actuels comme futurs seront concernés par le gel prévisible des pensions, par le report de l'âge des pensions de réversion à 62 ans, voire plus encore.

Les organisations nationales de retraités considèrent que les régimes de retraites existants ont fait la preuve de leur solidarité et de leur efficacité en période de crise et veulent les préserver pour que les générations futures puissent en bénéficier.

Elles appellent tous les retraités à soutenir et participer aux mobilisations décidées le 5 décembre.

LA REFORME A DÉJÀ DEMARRÉE MAINTENANT PAR LA BAISSSE DES PENSIONS.

Avec le PLFSS 2020 (Projet de Loi de Financement de la Sécurité Sociale), nouvelle baisse des pensions.

La revalorisation 2020 des pensions est aux antipodes de nos revendications :

- De nouveau seules les pensions au-dessous de 2000 € seront revalorisées (grâce à nos mobilisations) mais seulement de l'inflation prévue, 1%.
- Les autres seront revalorisées de 0,3 % pour une inflation estimée à 1 ou 1,2 %.
- Ce n'est pas qu'une économie ponctuelle : après la CASA, la CSG, c'est une politique délibérée de nivellement par le bas jusqu'à un filet de sécurité vers le seuil de pauvreté dans le cadre de la « règle d'or »...et la capitalisation.

ET POURTANT LE DEFICIT SE CREUSE !

Le PLFSS 2020 provoque un déficit de 4,7 Md de la branche retraite de la Sécurité Sociale en 2020.

Ce déficit augmentera chaque année jusqu'à 6,6 Md en 2023.

C'est incompatible avec la réforme des retraites qui exige la règle d'or, l'équilibre budgétaire, dès le démarrage.

Et ce n'est pas que les 6,6 Md de la branche retraites de la Sécu qu'il faudrait récupérer :

- Les retraites de la fonction publique aussi : pour Delevoye les cotisations ne couvrent pas le montant des pensions.
- Pareil pour les régimes spéciaux en butte aux ouvertures à la concurrence, aux privatisations, démantèlements, à l'extension de la précarité, à la chute des effectifs qui cotisent...
- Le rapport Delevoye exige l'équilibre budgétaire (règle d'or) au démarrage de la réforme au 1^{er} janvier 2025.
- Pour y parvenir le rapport Delevoye prévoit 8 à 15 Md d'économies sur les pensions (Darmanin 15 Md).

Donc si la réforme était votée, il y aurait des coupes supplémentaires drastiques tous les ans.

Agenda

16 novembre: Manifestation - 14h Place de la république à Lille

18 au 23 novembre: 40 ans de Radio Quinquin

23 novembre: Manifestation contre les violences faites aux femmes

28 novembre: Rassemblement devant la CARSAT à 14H30

5 décembre: Manifestation régionale et interprofessionnelle - 14h30 Porte de Paris à Lille

7 décembre: Manifestation des précaires et des privés d'emploi

Du 4 au 6 décembre: Congrès de l'U.D - Bâtiment de l'avenir à Dunkerque

Faites connaître vos dates à
coordination@cgt59.fr

Retrouvez toutes les infos de l'UD en vidéo sur:

Facebook :UD CGT NORD



YouTube: UDnews#59



Comité de rédaction UD Nord:
Valérie PRINGUEZ - Alexandre ONG
David ROTOLO

com@cgt59.fr

Hommage



Comme disait Ferrat « Tu aurais pu vivre encore un peu mon camarade ».

C'est un pan important de la grande corporation du Livre qui disparaît. Il va nous manquer.

Nos pensées vont à sa famille, ses amis et camarades.

Robert VERLEYEN.

était un grand militant du Syndicat du livre, toujours présent dans les combats pour la classe ouvrière.

Il a été secrétaire Régional de la section des retraités de Livre du Nord pendant des décennies.

Il était aussi au conseil de l'Union Fédérale de retraités de la FILPAC.

Son combat pour le monde du travail et des retraités se poursuivra au travers de toutes la CGT.

Au revoir camarade.

Gouvernement et Patronat
cassent nos retraites,
nos emplois, nos entreprises,
nos services publics,
notre sécurité sociale, arrêtons-les !



Des Bouches du Rhône Au Nord

Tous en grève,
bloquons l'économie
à partir du 5 décembre



GROUPE AÉSIO, ACTEUR MUTUALISTE EN PROTECTION SOCIALE

Le Groupe Aésio est un acteur majeur en assurances de personnes, au service des salariés dans les branches professionnelles et les entreprises.



+ 40 000
entreprises
adhérentes

Notre démarche : **co-construire** les solutions de protection sociale avec l'ensemble des parties prenantes, pour « décider ensemble de vivre mieux ».

Notre conviction : la **proximité**, pour comprendre et répondre aux attentes des adhérents en portant les valeurs de **solidarité**, de **responsabilité** et d'**innovation**.

+ de 3 700
collaborateurs

Notre ambition : accompagner nos adhérents à chaque étape de leur vie, en leur proposant **des garanties et des services** répondant à leurs besoins d'aujourd'hui, tout en anticipant ceux à venir.



49
Recommandations
de branche :
32 en santé et
17 en prévoyance

360
agences en
France



+ 3 millions
de personnes
protégées

Notre expertise au service des salariés et des entreprises :

SANTÉ

Il est essentiel de tenir compte de la situation des branches et des entreprises afin de répondre au mieux aux attentes des salariés et de leur famille. C'est pourquoi, nous élaborons en co-construction des solutions santé personnalisées.

PRÉVENTION

Nous menons des actions de prévention dans les entreprises et avec les branches professionnelles pour améliorer la qualité de vie au travail.

PRÉVOYANCE

Des solutions performantes sont proposées aux salariés et à leur famille pour faire face aux aléas de la vie (arrêt de travail, invalidité, décès...).

ÉPARGNE/RETRAITE

Améliorer les pensions versées par les régimes de retraite obligatoires avec des solutions personnalisables d'épargne retraite (PEE-PERCO, Article 83...).



- Imaginer la protection sociale de demain
- Répondre aux nouvelles attentes des salariés et des entreprises liées aux mutations du travail

Contact : Janine DHÉNAIN
janine.dhenain@aesio.fr
06 78 08 00 67

aesio.fr



GROUPE AÉSIO,
UNION MUTUALISTE DE GROUPE
soumise aux dispositions du Livre I du code de la Mutualité immatriculée sous le n° 821 965 41
Siège social : 25 place de la Madeleine - 75008 PARIS
Enregistrée à l'ORIAS en tant que mandataire d'assurance sous le n° 16006968. Informations disponibles sur www.orias.fr.
Document non contractuel à caractère publicitaire.

GROUPE
AÉSIO
DÉCISIONS ENSEMBLES DE VIVRE MEILLEUR